



**31 mai
2015**

Divisions Critérium 2
Divisions Interrégionales
Poussines



Bailly Romainvilliers

Gymnase Olympe de Gougues

4 rue du Rhin – 77700 SERRIS

Entrée : 5€ / Gratuit : licenciés FFGym et – 12 ans



CHAMPIONNAT DE ZONE ÎLE-DE-FRANCE
Divisions Critérium 2 Poussines – Divisions Interrégionales
Dimanche 31 mai 2015
Gymnase Olympe de Gouges - 4 cours du Rhin - 77700 SERRIS

HORAIRES

DIMANCHE 31 MAI 2015

10H00-11H40

DIR3 MINIMES

DIR3 BENJAMINES

Palmarès

13H00-14H35

DC2 POUSSINES

DIR3 POUSSINES

Palmarès

15H05-18H20

DIR2 BENJAMINES/MINIMES

DIR3 CADETTES/JUNIORS/SENIORS

DIR2 CADETTES/JUNIORS/SÉNIORS

Palmarès

CHAMPIONNAT DE ZONE ÎLE-DE-FRANCE
Divisions Critérium 2 Poussines – Divisions Interrégionales
Dimanche 31 mai 2015
Gymnase Olympe de Gougès - 4 cours du Rhin - 77700 SERRIS

INFORMATIONS PRATIQUES

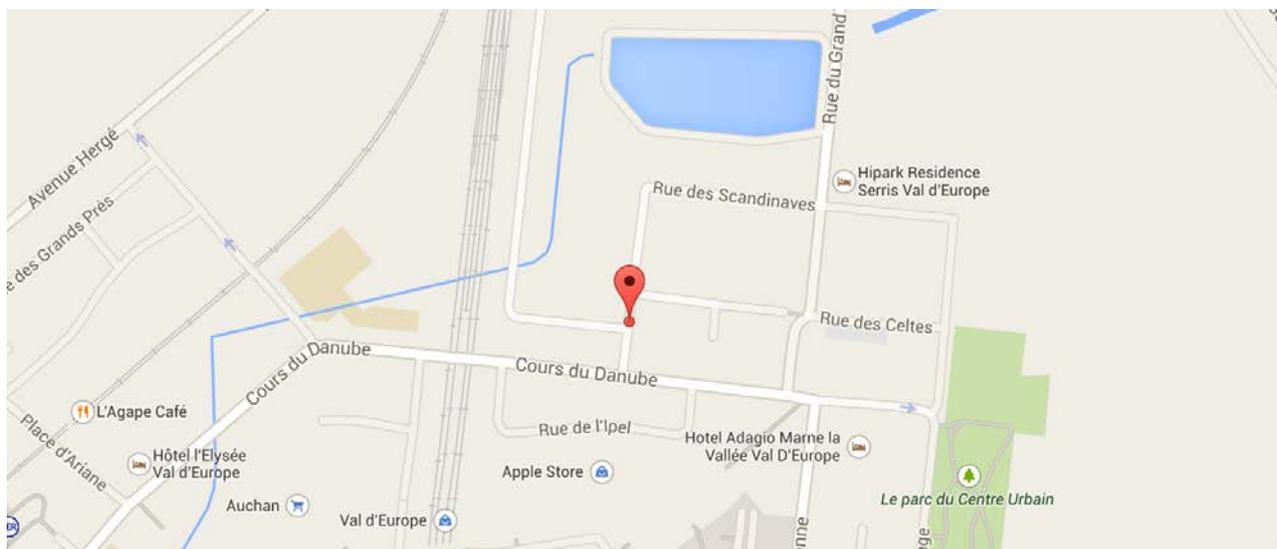
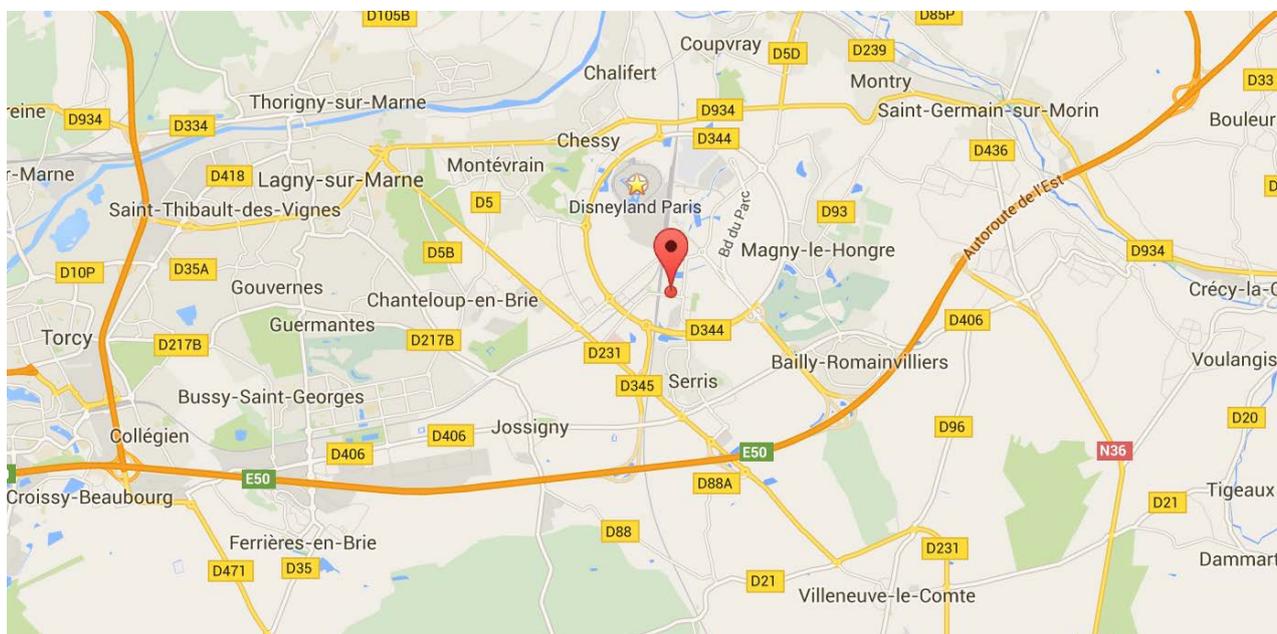
ADRESSE :

GYMNASE OLYMPE DE GOUGÈS

4 cours du Rhin - 77700 SERRIS

Derrière le Centre Commercial du Val d'Europe.

Un fléchage sera mis en place.



CHAMPIONNAT DE ZONE ÎLE-DE-FRANCE
Divisions Critérium 2 Poussines – Divisions Interrégionales
Dimanche 31 mai 2015
Gymnase Olympe de Gouges - 4 cours du Rhin - 77700 SERRIS

CONTACTS

RESPONSABLE TECHNIQUE :

Muriel TRIPOTIN

ffgym.zoneidf.gr@orange.fr

RESPONSABLE DU JURY :

Stéphanie ROBIN

robinstephanie.grzone@gmail.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :

Danièle AYEL

seaworld@wanadoo.fr

ENTRÉES :

Les entraîneurs, les chefs de délégation et les juges auront accès au gymnase sur présentation de leur licence. Celle-ci devra comporter la photo.

Le Prix de l'entrée est fixé par la Zone Ile-de-France à 5 euros.

Gratuit pour les enfants de moins de 12ans et pour tous les licenciés sur présentation de leur licence (avec photo)

ACCÈS AUX VESTIAIRES ET SALLES D'ÉCHAUFFEMENTS

Les vestiaires sont réservés exclusivement aux gymnastes et aux entraîneurs.

Aucun sac de sport ne sera autorisé en salle d'échauffement.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de vol.

LES ENTRAÎNEURS:

Seul un entraîneur par ensemble sera autorisé à accéder à la salle de compétition (Vestiaires, aires d'échauffement et praticables de compétition). Aucune dérogation ne sera accordée.

Les entraîneurs doivent avoir une tenue sportive (cf. brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée)

Aménagement Zone Technique d'Île-de-France de la réglementation à propos des prises de vidéos :



- **Il est autorisé de filmer les gymnastes en respectant les conditions suivantes :**
 - **Ne peut filmer sur l'aire de compétition que l'entraîneur/accompagnateur de l'ensemble concerné (pas de parents ou de gymnastes)**
 - **Filmer uniquement les gymnastes de votre club**
 - **Filmer uniquement à partir d'une zone en retrait des tables des juges et des responsables (par rapport à la direction 1 du praticable).**
 - **Merci de privilégier les prises vidéo des gradins**

FORMALITES

DROITS D'ENGAGEMENTS EN ZONE :

Les engagements sont déjà intégrés sur l'interface de votre club (menu COMPETITION) de l'Extranet Fédéral. Si vous n'avez pas de forfait à déclarer, vous n'avez rien à faire. Ne pas valider les paiements via l'interface fédéral afin d'effectuer tous changements jusqu'à la date limite.

Le paiement des engagements devra être effectué impérativement 10 jours avant la date de la compétition, soit par virement bancaire, soit par chèque à l'attention de la Zone Île-de-France.

- Règlement par chèque : à l'ordre de la Zone Ile-de-France, 15 rue Béthisy – BP 82 – 93130 NOISY LE SEC
- Règlement par virement : IBAN FR76 1020 7000 3821 2159 1777 648 BIC CCBPFRPPMTG

FORFAITS :

Pour déclarer un forfait :

Avant le 21 mai 2015 : procéder à la modification des engagements sur l'Extranet Fédéral (menu COMPETITION). L'information sera automatiquement répercutée auprès des responsables techniques et administratifs de la zone. Il n'y a pas de certificat médical à envoyer. Aucune amende ne sera appliquée. Le prix de l'engagement sera déduit.

À partir du 21 mai 2015 : Tout forfait doit être signalé à Danièle AYEL (seaworld@wanadoo.fr) et Muriel TRIPOTIN (ffgym.zoneidf.gr@orange.fr). Le délai étant dépassé, une amende pour forfait sera appliquée (sauf présentation d'un certificat médical). Le prix de l'engagement est dû.

CERTIFICAT MEDICAL :

À déposer à la table de direction. Indiquer au dos le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée. Éventuellement marquer le nom si l'écriture du médecin est illisible.

DEROULEMENT

LES MUSIQUES :

Les CD devront être déposés 1 heure avant le début du concours concerné à la table de sono.

Ils porteront sur la pochette et le CD, le nom du club (en toutes lettres), la catégorie et les engins.

L'organisation décline toute responsabilité quant à la non lecture d'un CD (prévoir un double- attention les CD RW ne passent pas).

CONTRÔLE DES ENGINES ET DES LICENCES :

Le contrôle d'engins et des licences (avec photo) s'effectuera avant le passage.

TENUES DES GYMNASTES :

Coiffures et maquillages doivent être nets et sobres (cf. code FIG).

Les bijoux de tout genre et les piercings qui peuvent représenter un risque pour la sécurité des gymnastes sont interdits (cf. Code FIG).

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition. Les tenues doivent être identiques pour l'ensemble des gymnastes et des remplaçantes composant une équipe, un ensemble ou un duo.

ECHAUFFEMENTS :

Les échauffements sont contrôlés et minutés. Merci de respecter les temps prévus aux différents points d'échauffement.

JUGEMENT

RESPONSABLE DU JURY :

Stéphanie ROBIN

robinstephanie.grzone@gmail.com

FICHES D :

Les fiches D doivent être déposées à la réunion des juges (**4 FICHES**)

Une pénalité de 0,50 pt sera appliquée en cas de retard.

Afin de faciliter le tri des feuilles nous vous demandons de ne pas les agraffer entre elles. Utilisez plutôt un trombone ou une pochette plastique.

INDIQUER SUR VOS FEUILLES EN HAUT À DROITE LE NUMÉRO DE DOSSARD DE L'ENSEMBLE.

Dans la case « Total D », indiquez « Total présenté »/ « Total maximum validé »

RÉUNIONS DES JUGES :

Dimanche : à 9h15

La présence d'un juge par club est obligatoire sur toute la durée de la compétition.

Le juge doit être présent à la réunion des juges du jour de présence des gymnastes du club.

La licence de la saison en cours et le carnet de juges sont à présenter le jour de la compétition.

Les juges seront nommés en fonction de leur niveau et suivant la réglementation de la brochure FFG.

En cas d'impossibilité de présenter un juge, il revient au club de chercher lui-même un juge du niveau demandé et de le défrayer.

L'amende pour absence d'un juge est de 160 €.

En cas de retard non justifié à la réunion de juge (plus de 10 minutes) ou d'absence, le juge est considéré comme manquant. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc.
Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas noter.

Championnat d'Île-de-France
Catégories Divisions Critérium 2 Poussines et Interrégionales 2, 3
Dimanche 31 mai 2015 à Bailly Romainvilliers

Dimanche
10h00 - 11h40

DIR3 Minimes

DIR3 Benjamines

- 1 AS RYTHMIQUE ANTONY
- 2 GRS PARIS CENTRE
- 3 GR ELANCOURT MAUREPAS 1
- 4 LE RUBAN VOLANT VAUREAL 1
- 5 COM ARGENTEUIL GR
- 6 GRS TAVERNY
- 7 LES DEMOISELLES DES LILAS 1
- 8 COURBEVOIE GYM' RYTHMIQUE
- 9 AS ST-GERMAIN LES ARPAJON
- 10 ISSY GRS 1
- 11 US CRETEIL GR
- 12 CLAMART GYM. 92
- 13 CERGY-PONTOISE GR
- 14 RYTHMIC'S CLUB CRECY LA CHAPELLE
- 15 ISSY GRS 2
- 16 AS BALLAINVILLIERS
- 17 LE PERREUX
- 18 BRIIS SOUS FORGES
- 19 MORSANG GR
- 20 GRS CHATILLON 92
- 21 E GR CHEVILLY LARUE
- 22 LE RUBAN VOLANT VAUREAL 2
- 23 LES ETOILES DE LOUVRES 1
- 24 LES DEMOISELLES DES LILAS 2
- 25 LES ETOILES DE LOUVRES 2

- 1 RAMBOUILLET SPORT GR
- 2 BLANC MESNIL SG
- 3 CLUB GYMNIQUE WISSOUS
- 4 US CRETEIL GR
- 5 E GR CHEVILLY LARUE 2
- 6 US RIS ORANGIS GRS
- 7 COM ARGENTEUIL GR 2
- 8 THIAIS GR 1
- 9 BRIIS SOUS FORGES
- 10 CERGY-PONTOISE GR
- 11 E GR CHEVILLY LARUE 1
- 12 LE RUBAN VOLANT VAUREAL 2
- 13 COM ARGENTEUIL GR 3
- 14 VINCENNES
- 15 COM ARGENTEUIL GR 1
- 16 SEVRES
- 17 LE RUBAN VOLANT VAUREAL 1
- 18 GRS CHATILLON 92
- 19 BAILLY VAL D'EUROPE
- 20 AS RYTHMIQUE ANTONY
- 21 COURBEVOIE GYM' RYTHMIQUE
- 22 PARIS RYTHMIQUE
- 23 AS ST-GERMAIN LES ARPAJON
- 24 GR ELANCOURT MAUREPAS
- 25 THIAIS GR 2

Championnat d'Île-de-France
Catégories Divisions Critérium 2 Poussines et Interrégionales 2, 3
Dimanche 31 mai 2015 à Bailly Romainvilliers

Dimanche
13h00 - 14h35

DC2 Poussines

DIR3 Poussines

- 1 RHYMIC'S CLUB CRECY LA CHAPELLE
- 2 COM ARGENTEUIL GR 1
- 3 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 4 BRIIS SOUS FORGES 1
- 5 UMS PONTAULT COMBAULT GR 1
- 6 MORSANG GR
- 7 LES ETOILES DE LOUVRES 2
- 8 BAILLY VAL D'EUROPE
- 9 AS BALLAINVILLIERS
- 10 MENNECY GR
- 11 US IVRY GR
- 12 E GR CHEVILLY LARUE
- 13 BRIIS SOUS FORGES 2
- 14 AS CORBEIL ESSONNES
- 15 CREGY LES MEAUX GR
- 16 LA FERTE ALAIS - MAISSE
- 17 UMS PONTAULT COMBAULT GR 2
- 18 GRS TAVERNY
- 19 COM ARGENTEUIL GR 2
- 20 LES DEMOISELLES DES LILAS
- 21 THIAIS GR
- 22 LES ETOILES DE LOUVRES 1
- 23 GR SUCY EN BRIE

- 1 MORSANG GR 1
- 2 UMS PONTAULT COMBAULT GR 2
- 3 GRS CHATILLON 92
- 4 COM ARGENTEUIL GR 1
- 5 LES ETOILES DE LOUVRES
- 6 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 7 AS RYTHMIQUE ANTONY
- 8 UMS PONTAULT COMBAULT GR 1
- 9 BREUILLET D&G
- 10 THIAIS GR
- 11 RAMBOUILLET SPORT GR
- 12 US ROISSY GYMNASTIQUE
- 13 COM ARGENTEUIL GR 2
- 14 CHEVREUSE GRS
- 15 BAILLY VAL D'EUROPE
- 16 LES DEMOISELLES DES LILAS
- 17 UAS SAINT CLOUD
- 18 BUSSY ST GEORGES
- 19 GRS GLACIERE XIII PARIS
- 20 AS BALLAINVILLIERS
- 21 GR SUCY EN BRIE
- 22 MORSANG GR 2

Championnat d'Île-de-France
Catégories Divisions Critérium 2 Poussines et Interrégionales 2, 3
Dimanche 31 mai 2015 à Bailly Romainvilliers

Dimanche
15h05 - 18h20

DIR2 Benj/Min

DIR3 Cad/Jun/Sen

DIR2 Cad/Jun/Sen

- 1 LE PERREUX
- 2 AS ST-GERMAIN LES ARPAJON
- 3 BAILLY VAL D'EUROPE
- 4 GRS TAVERNY
- 5 BLANC MESNIL SG
- 6 UAS SAINT CLOUD
- 7 BRIIS SOUS FORGES
- 8 US ROISSY GYMNASTIQUE
- 9 US RIS ORANGIS GRS
- 10 ISSY GRS
- 11 GRS PARIS 11
- 12 LE RUBAN VOLANT VAUREAL
- 13 CHEVREUSE GRS
- 14 GR ELANCOURT MAUREPAS
- 15 TU VERRIERES LE BUISSON
- 16 UMS PONTAULT COMBAULT GR
- 17 COURBEVOIE GYM' RYTHMIQUE
- 18 AS CORBEIL ESSONNES

- 1 GRS TAVERNY
- 2 US CRETEIL GR
- 3 LE RUBAN VOLANT VAUREAL
- 4 GRS PARIS CENTRE
- 5 LES ETOILES DE LOUVRES
- 6 VINCENNES
- 7 E GR CHEVILLY LARUE
- 8 CERGY-PONTOISE GR
- 9 MORSANG GR
- 10 LES DEMOISELLES DES LILAS
- 11 G.R.S. CLUB DE JUVISY
- 12 GR BOIS COLOMBES SPORTS
- 13 AS BALLAINVILLIERS
- 14 ISSY GRS 2
- 15 COM ARGENTEUIL GR
- 16 ISSY GRS 1
- 17 MENNECY GR
- 18 CHELLES
- 19 CLAMART GYM. 92
- 20 ATTITUDE CHARENTON GR
- 21 RAMBOUILLET SPORT GR
- 22 GR PARAY
- 23 BRIIS SOUS FORGES
- 24 BAILLY VAL D'EUROPE
- 25 AS RYTHMIQUE ANTONY

- 1 GRS GLACIERE XIII PARIS
- 2 RAMBOUILLET SPORT GR
- 3 CHELLES
- 4 US ROISSY GYMNASTIQUE
- 5 BUSSY ST GEORGES
- 6 GRS TAVERNY
- 7 ATTITUDE CHARENTON GR
- 8 TREMBLAY AC GRE
- 9 ISSY GRS
- 10 RYTHMIC'S CLUB CRECY LA CHAPELLE
- 11 UAS SAINT CLOUD
- 12 ES VERSAILLES
- 13 AS FONTENAIISIENNE GR
- 14 GYM' PARIS 15
- 15 GR PARAY
- 16 MORSANG GR
- 17 PARIS RYTHMIQUE
- 18 TU VERRIERES LE BUISSON
- 19 GRS PARIS CENTRE
- 20 CERGY-PONTOISE GR
- 21 CLUB GYMNIQUE WISSOUS
- 22 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 23 AG FOSSES - MARLY LA VILLE
- 24 US IVRY GR
- 25 EVOLUTION BOUFFEMONT